

PROCES-VERBAL

de l'assemblée ordinaire de l'Association pour la défense des Intérêts du quartier de la Neuveville, tenue à Fribourg, à la salle paroissiale du café de l'Epée,

..... le 5 février 1998

Présidence:	Jean-Noël Gex, président
Présents	: 82 personnes, selon listes de présences
Invités	: MM. Dominique de Buman, syndic, Jean-Marc Schaller, architecte de Ville, Christian Morard, TF, Claude Schoenenweid, Paul Mauron et Claude Bapst
Excusés	: Mmes Brunet, de Buchi, MM. Bapst, Schmidt, Schaller, Hertig, Audriaz, Dr Riedo, Lipp, Piller, Fuchs et Ruffieux
Secrétaire	: Danielle Jaquier

1. BIENVENUE DU PRESIDENT

Le président ouvre l'assemblée à 20 heures 30. Il salue tous les membres de l'association et les invités présents.

Il nous donne lecture de l'ordre du jour de l'assemblée, convoquée par le Babillard, distribué dans les boîtes aux lettres, ainsi que par courrier personnel. L'ordre du jour suivant est proposé :

1. Bienvenue du président
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 1997
3. Rapport annuel du président
4. Rapport du caissier
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Elections complémentaires au comité - démissions
7. Election des vérificateurs des comptes
8. Programme d'activités
9. Budget
10. Message du conseil communal
11. Divers

avec une modification au point 6 de l'ordre du jour auquel il faudrait rajouter en point 6a : **révision générale des statuts**. En effet, les statuts datant de 1959 avaient besoin d'une révision complète. Des exemplaires de ces nouveaux statuts sont à votre disposition sur les tables. Il est de l'attribution de l'assemblée générale ordinaire d'approuver la proposition émanant du comité. Des propositions de modifications éventuelles sont à me communiquer par écrit d'ici le point 6 de l'ordre du jour. Si personne ne fait opposition à cette modification de l'ordre du jour, nous allons pouvoir délibérer.

La partie administrative sera suivie d'un exposé et d'un débat sur le sujet :

PROPOSITION DE L'AMENAGEMENT DE LA PLANCHE-SUPERIEURE

Cette proposition sera présentée par M. Jean-Marc Schaller, architecte de Ville.

Encore un petit détail pour le déroulement de cette assemblée. Afin d'éviter un va-et-vient lors de cette assemblée, nous avons mis à disposition sur les tables de l'eau minérale. A l'issue de la partie administrative et avant la présentation de Monsieur Schaller, le comité vous offrira le verre de l'amitié.

Nous avons encore besoin de scrutateurs.

Il prie également de passer et de remplir la liste des présences.

2. Approbation du procès-verbal 1997

Le procès-verbal de l'assemblée 1997 est approuvé à la grande majorité.

3. Rapport annuel du Président

Il y a une année, vous m'avez élu Président de l'association de quartier. Mon programme était simple, maintien des activités traditionnelles et renforcement des activités concernant la qualité de vie dans notre quartier. Au bilan, nous avons conservé nos

activités traditionnelles (les lotos du printemps et de l'automne, la vente des fleurs, le Grand-Prix VTT et la Saint-Nicolas) et nous avons mis plus de poids sur les autres activités (aménagement et autres sujets tels que la défense pour le maintien du funiculaire ou l'affectation du Werkhof).

Manifestations

Les lotos

La formule des lotos dans cette salle répond à un besoin et nous nous réjouissons du succès rencontré. Le produit de ces lotos nous permet d'organiser la Saint-Nicolas, la sortie des jeunes et celle des aînés.

Le Grand-Prix VTT

Pour la troisième année nous avons reçu la visite d'environ 1'000 VTTstes en collaboration avec le Vélo-Club Fribourg et le service des sports de la Ville de Fribourg. La venue de la compagnie Du Carreau n'a pas rencontré le succès escompté, mais le week-end s'est soldé toutefois par un bilan positif.

La Saint-Nicolas

Cette fête devient également une manifestation très fréquentée. Innovation cette année avec une descente aux flambeaux des enfants depuis Lorette pour aller chercher le Saint-Nicolas et poursuivre le parcours jusqu'à la Commanderie de St-Jean.

300 enfants ont reçu des friandises et plus de 1'000 personnes ont pris part à cette fête.

Aménagement

Depuis quelques années, nous demandons à la Commune un **concept d'aménagement des deux quartiers Auge et Neuveville**. Après une première tentative d'introduction de la vignette «rive gauche» (refusée lors d'une assemblée générale), nous devons passer par un aménagement de la «rive droite» (c'est-à-dire Les Planches Inférieure et Supérieure) pour aboutir à un concept général. Ni l'aménagement du Werkhof, ni l'aménagement des terrains de l'usine à gaz ne vont apporter une solution à l'aménagement de la Planche-Supérieure. Si nous amenons le thème, ce soir, de

l'aménagement de la Planche-Supérieure, c'est que lors du concours d'architecture pour l'aménagement des terrains des SI, il était demandé de présenter un concept d'aménagement de la Planche. Or aucun des candidats ne s'est réellement penché sur le problème. Le problème n'est pas facile et nous avons besoin de vous, habitants, pour trouver la meilleure (ou la moins mauvaise) solution qui contentera la majorité. Ce que Monsieur Schaller vous présentera tout à l'heure, ce sont des propositions et non un projet définitif. Il ne faudra toutefois pas remettre aux calendes grecques la réalisation, car cette place se dégrade de jour en jour et bientôt il sera trop tard pour entreprendre une rénovation douce.

La Commune a mis à l'enquête la poursuite de **l'aménagement de la place de jeux des Grandes-Rames**. Elle vise à une plus grande sécurité des enfants avec la mise en place d'une délimitation claire entre la place de jeux et l'accès aux maisons derrière la place de jeux. Quelques places de parcs seront en outre créées. De plus des aménagements visant à augmenter la sécurité des enfants sur le chemin de l'école seront entrepris (trottoir, passage jaune et marquage pour le bus scolaire).

Funiculaire

Après une période de doute quant au maintien du Funiculaire, le comité s'est réjoui de voir que les travaux ont été entrepris en début d'année. La pétition pour le maintien du Funiculaire lancée par le comité a réuni près de 5'000 signatures. Ce score fantastique, réalisé en quelque 15 jours, démontre à quel point tous les Fribourgeois sont attachés à ce moyen de transport. Le comité veillera encore à ce que le funiculaire soit intégré dans l'offre des TF, avec une utilisation continue le mercredi matin, jour de marché et le prolongement des heures de mises en service lors de la période d'ouverture de la piscine.

Werkhof

Vous avez pu lire dans la presse que la Commune de Fribourg a cédé un droit de superficie sur l'immeuble du Werkhof à la fondation Jean Miotte. Cette fondation s'est engagée à rénover le bâtiment et à y aménager un musée ouvert au public, dans lequel elle créera une animation culturelle, notamment en exposant, en permanence et/ou temporairement, les oeuvres de Jean Miotte et d'autres artistes, peintres, graveurs, sculpteurs, suisses et étrangers.

Jean Miotte a exposé dans le monde entier (France, Brésil, Mexique, Pays-Bas, Singapour, Espagne, Taiwan, Allemagne et USA). Il vit actuellement à Fribourg.

Le comité, par son Président, a été toujours informé du déroulement de ce projet. Nous nous réjouissons que le Werkhof soit rénové et réutilisé.

Commerce

Le comité s'est réjoui de voir s'installer de nouveaux commerces dans notre quartier (l'hôtel du Sauvage et la crêperie La Fringale) qui ne peuvent que renforcer l'image d'un quartier en mouvement.

Deuils

Avant de terminer mon rapport, je demanderais à l'assemblée de se lever et d'observer quelques instants de silence en signe de respect pour les gens qui nous ont quitté cette année, en particulier notre ancien vice-président Michel Rouiller et Monsieur Jeckelmann père de Urs, membre du comité.

Remerciements

J'aimerais encore remercier tous les membres du comité, leurs familles, les aides bénévoles pour leur engagement sans l'aide de qui un président ne peut rien faire.

J'aimerais également remercier le comité de rédaction et les distributeurs de notre bulletin d'information, qui est devenu un véritable outil de communication. Un merci en particulier à nos annonceurs et à nos donateurs pour leur soutien.

Merci de votre attention.

4. Rapport du Caissier

Le président passe la parole à Noldi Stritt pour la présentation des comptes.

M. Stritt nous donne lecture des mouvements comptables et remercie les personnes présentes au loto. Il remercie également les tenanciers qui nous autorisent à vendre les boissons.

Sans notre concours de pronostics, la fête de la Saint-Nicolas accuserait un déficit. Grâce à ces pronostics, c'est la première fois que cette fête a fait un bénéfice.

Comme vous pouvez le constater, aucun bénéfice n'est fait sur la vente des géraniums. Au contraire cette fois elle accuse même un déficit. Cette vente est faite pour la décoration de notre quartier.

M. Stritt demande si des personnes ont des questions. Personne ne prend la parole.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Le Caissier passe la parole aux vérificateurs des comptes. Mme Mettraux nous informe que la vérification des comptes a eu lieu le 28 janvier 1998 à 19.00 heures. Elle nous informe que la comptabilité est tenue avec exactitude et les comptes sont accompagnés de toutes les pièces justificatives. En conclusion, Mme Mettraux recommande d'approuver les comptes et d'en donner décharge au caissier.

Mme Mettraux félicite M. Stritt.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Le président remercie le caissier pour la rigueur avec laquelle il défend son budget.

6a. Statuts

Comme annoncé en début de séance, nous nous devons de mettre à jour nos statuts datant de 1959. Le comité n'a pas jugé utile de convoquer une assemblée générale extraordinaire, car il est de la compétence de l'assemblée générale ordinaire d'accepter la modification des statuts. Je ne vais pas donner lecture de tous les articles, car vous les avez eus sous les yeux.

M. Claude Bapst relève que l'art. 3 al. 3 mentionne que la société peut, en outre, faire

toutes les opérations ayant un rapport direct ou indirect avec son but. Il pense que le terme «indirect» permettrait à la société d'aller trop loin. Le président précise qu'il est nécessaire, car le terme «indirect» peut convenir à certaines activités de la société.

A l'art. 7 il faut supprimer le terme «demandes».

A l'art. 11 point c) il s'agit du caissier et non des vérificateurs des comptes.

A l'art. 21 faute rédactionnellepar l'assemblée générale et la décision de toute dépense extraordinaire.

M. Paul Mauron demande que les statuts ne soient pas votés ce soir.

La proposition d'accepter les statuts est acceptée par 32 voix contre 20 voix.

Le président propose que les statuts soit adoptés ce soir avec les modifications prévues.

Le Président remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est témoignée.

6. Elections complémentaires - démissions

Par l'approbation des nouveaux statuts, vous avez fixé le nombre des membres du comité de 7 à 11. Nous sommes aujourd'hui 12. Un des membres du comité a émis le désir d'être déchargé de certaines responsabilités pour des raisons professionnelles. Il restera toutefois à disposition de la commission manifestation. Au nom du comité et en votre nom à tous, je remercie Benny pour son engagement au sein du comité de l'association. Il a été la cheville ouvrière du groupe décoration et de la venue du Grand-Prix VTT en Neuveville. Merci Benny.

Le comité est à la recherche de candidats pour se renforcer et préparer le remplacement de démissions annoncées. Malgré la limitation du nombre des membres du comité à 11 personnes, mais avec la création des commissions, le comité est heureux de vous annoncer que trois personnes sont intéressées à soutenir notre action.

Il s'agit de :

- M. Jean-Bernard Schmidt
 - Mme Elisabeth Maret
 - M. Pascal Aebischer
- pour les commissions aménagement, manifestation.

Les personnes intéressées par les activités de notre comité peuvent en tout temps se faire connaître.

7. Election des vérificateurs des comptes

Pour maintenir la tradition, nous nommons le deuxième vérificateur premier et nous avons besoin de nommer un deuxième vérificateur ainsi qu'un suppléant.

M. Nicolas Bertschy (rue de la Neuveville 25) se propose comme deuxième vérificateur et M. Roland Julmy (Grandes-Rames 4) comme suppléant.

Je propose de les élire par acclamations. Le Président les remercie pour l'acceptation de cette tâche.

8. Programme d'activités

9.

Toujours selon la tradition, les années paires sont synonymes de sorties, avec celle des jeunes et celle des aînés.

Pour financer les sorties, nous organisons :

- un loto, le 15 mars
- la fête de quartier et le Grand-Prix VTT, les 26, 27 et 28 juin
- la fête nationale du 1er août
- la Saint-Nicolas le 4 décembre.

D'éventuelles autres manifestations, ainsi que les dates des sorties vous seront communiquées par le Babillard.

Sous ce point, j'aimerais également vous communiquer les annonces de manifestations suivantes :

- Barrage City organisera un loto dans cette salle le dimanche 15 février
- l'assemblée paroissiale aura lieu dans cette salle le mardi 7 février. La Paroisse vous invite à y participer nombreux. A l'ordre du jour il sera question de l'impôt paroissial et des comptes
- l'ouverture de la piscine de la Motta aura lieu le samedi 16 mai; à cette occasion une grande fête sera organisée pour célébrer les 75 ans des bains de la Motta
- les TF préparent sans doute une petite fête pour l'inauguration du Funiculaire en juin.

9. Budget

Le Président passe la parole au caissier pour la présentation du budget. Il est basé sur le programme présenté, ainsi que sur les cotisations des membres, toujours fixées à Fr 10.-, ou Fr 20.- de soutien.

M. Pilloud demande pourquoi le souper du comité est mis au budget pour Fr 3'500.--. Le caissier lui répond que cette somme ne sera probablement pas atteinte, mais qu'il préfère mentionner un montant plus élevé,

Le budget présenté par Noldi est accepté à l'unanimité.

Le président espère que de nouveaux membres rejoindront notre association en utilisant le bulletin de versement inséré dans le Babillard.

10. Message du conseil communal

M. le Syndic prie de l'excuser pour son arrivée tardive car il avait d'autres obligations.

Il est heureux de constater que nous sommes nombreux. Par cette participation il se rend compte que le comité remplit son rôle de défendre les intérêts du quartier et de servir de porte parole vis-à-vis de l'Autorité communale. Les associations de quartier sont un élément indispensable.

Il tient à relever que le rôle de partenaire de notre association pour essayer de régler des dossiers en cours est tenu avec satisfaction.

Funiculaire

Notre funi est le seul en Europe qui fonctionne de cette manière. Le devis de la Maison Von Roll pour sa rénovation s'élève à 2 millions. Des fonds sont recherchés hors du budget de collectivité publique. Les démarches faites à ce jour, auprès d'entreprises privées ont permis de trouver le 50 % des frais.

C'est pour cette raison que fort de cette assurance, l'option a été prise de sauver le funi dans son originalité à 100 %. La couleur verte sera restituée. Ce projet a été fait avec le service des biens culturels.

Dès la fin du mois de juin, le funi sera exceptionnel, mais pas modernisé, de manière que les gens viendront voir cette rareté.

Werkhof

La décision que vient de prendre le conseil général de mettre le Werkhof en droit de superficie est satisfaisante. Le droit de superficie sera en faveur de la Fondation Jean Miotte.

La collaboration des quartiers de l'Auge et de la Neuveville a été exceptionnelle. C'est une bonne chose de voir le patrimoine restitué.

Pour l'ensemble de gestion courante, qu'il s'agisse de l'aménagement de la place de parcage, de toutes les questions qui vous intéressent, il y a toujours des discussions entre la Commune et le Comité

Indications

Pour le quartier de la Neuveville :

Route-Neuve : le pont est en mauvais état - fermeture au mois de juillet, circulation interdite.

Pont de St-Jean : a été complètement refait et a été sauvé dans son aspect; il y a encore quelques fuites d'eau; des contrôles doivent être faits et des réparations seront faites.

Une coordination des travaux sera faite pour éviter les nuisances.

Grande-Fontaine : Il y a des années que le pavage n'a pas été refait. Pour réparer cet endroit il faudra à peu près cinq semaines. Le quartier n'en sera pas perturbé du tout.

Il y a quelques places de parc qui sont mises en location auprès de la Direction de la Police locale. Ces places sont situées derrière l'Ecole de la Neuveville. Les conditions et les délais seront communiqués par la Police locale.

Ecole

L'avenir des écoles des bas quartiers : il est prévu une séance par la Direction des écoles avec les responsables des quartiers, de la paroisse afin de prendre ensemble les décisions. M. le Syndic reste ouvert à toutes les questions et remarques.

Jean-Noël remercie M. le Syndic et lui suggère de prendre contact avec les gens du quartier de Bourguillon, qui fait partie du cercle scolaire de la Neuveville.

11. Divers

Afin d'avoir du temps pour la présentation de Monsieur Schaller, Monsieur Gex demande de limiter les interventions concernant l'aménagement et la circulation. Les questions à ce sujet feront partie du débat qui suivra.

Mme Oggier-Pichonnaz : Pourquoi n'y-a-t-il pas de sapin sur la Planche ?

Mme Tissot pose la question de la sécurité des enfants : mise en place de silhouettes.

M. Bapst fait l'historique de Barrage-City, parle de l'état de la Grande-Fontaine et de l'aménagement de la rue de la Neuveville.

Monsieur Pilloud désire connaître le déficit en places de parc et pose la question à laquelle une explication avait été donnée en 1997 sur la différence de limitation de vitesse, 30-40 km/hre.

Il clôt la partie administrative et nous invite à prendre le verre de l'amitié avant de passer au débat sur l'aménagement.

Un exposé en rapport avec les projets parus dans le Babillard est fait par M. Schaller, architecte de Ville.

Les représentants, M. de Buman, M. Schaller et M. Gex répondent aux questions posées par les intervenants.

Le Président remercie les participants à cette assemblée pour leurs interventions et leur présence.

La séance est levée à 23heures 35.

Lu et approuvé, le

Jean-Noël Gex - Président

